

CAP agricole

Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole

2 sites : ANTIBES / MENTON

Condition d'accès :

*Vous êtes **demandeur d'emploi** ou **salarié**

*Entretien de motivation, réunion information collective, tests de positionnement français/mathématiques

Votre statut :

*Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- Orienté par la Mission locale (- de 26 ans).
- Sur prescription du Pôle emploi, DE, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans) - Salariés CIF (Congé Individuel de Formation).

La formation :

*La formation est **prise en charge**
- par le Conseil Régional
- ou par les Fonds de formation

***A charge du stagiaire** : EPI (chaussures + gants), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice

Alternance :

***800h de formation en centre** et **245h de stages** professionnels dans une entreprise en jardins espaces verts en relation avec votre projet

*Calendrier :

Antibes - Septembre à mai

Menton - Novembre à juillet

Examens :

*Formation en **Unités**

Capitalisables (UC)

*Evaluations en **situations professionnelles**

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole


88, chemin des Maures - BP 50099
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 CFPPA Antibes



JARDINIER PAYSAGISTE

Diplôme national de niveau V

Le **C.A.P.a. Jardinier paysagiste** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en **Aménagements paysagers** : les stagiaires qui sortent ont appris les techniques d'**entretien** et de **réalisation d'espaces verts**.



Le projet

- **S'insérer rapidement** dans le secteur de **travaux paysagers**
- Entretien et participer à la **réalisation de jardins et d'espaces verts**
- Poursuivre les études dans des **formations professionnelles**

Les débouchés

Ouvrier jardinier dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces verts.

La Formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.



Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux
(pose de clôtures, réalisation d'ouvrages en éco-construction, aquaponie...)

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social